



Communiqué de presse

Suicide d'un adolescent de 17 ans à la Maison d'arrêt de Fleury-Merogis

Strasbourg, le 27 février 2020

Lundi 17 février 2020, un mineur isolé étranger de 17 ans, incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, s'est suicidé dans sa cellule. Il avait été incarcéré le 5 février 2020 dans la plus grande prison d'Europe.

Ce jeune faisait parti des 804 enfants, âgés de 13 à 18 ans, incarcérés en France. Alors que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont nous avons célébré les 30 ans en novembre dernier, énonce en ses articles 37 et 40 que « *l'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant doit [...] n'être qu'une mesure de dernier ressort, [...] qu'il convient de prendre des mesures, chaque fois que cela est possible et souhaitable, pour traiter ces enfants sans recourir à la procédure judiciaire* », un retour aux solutions privatives de liberté est malheureusement constaté en France.

L'appel à l'aide de cet adolescent doit nous réveiller ! Quel choix de société prônons-nous ?

À Grandir Dignement, nous sommes convaincus qu'il est possible de faire primer l'éducatif tout en apportant une réponse au passage à l'acte et en respectant la dignité de l'enfant. Cela notamment par la prévention spécialisée, les alternatives à la détention, l'infra-justice... À l'instar du service civique adapté initié par Grandir Dignement, de nombreux dispositifs novateurs sont portés par le tissu associatif en France.

À l'inverse, la détention est rarement (voire nullement) une solution adaptée à la problématique des enfants confrontés à la justice. Cette détention ne permet ni de sécuriser notre société ni de permettre à ces jeunes de devenir les adultes de demain !

De fait, de nombreux pays européens ont soit interdit, soit rendu exceptionnel et de très courte durée la détention des enfants. Espérons que grâce une alliance de tous, associations, services de l'état, jeunes et familles, nous puissions, un jour, dire que la détention des enfants en France n'est qu'une ancienne réalité.